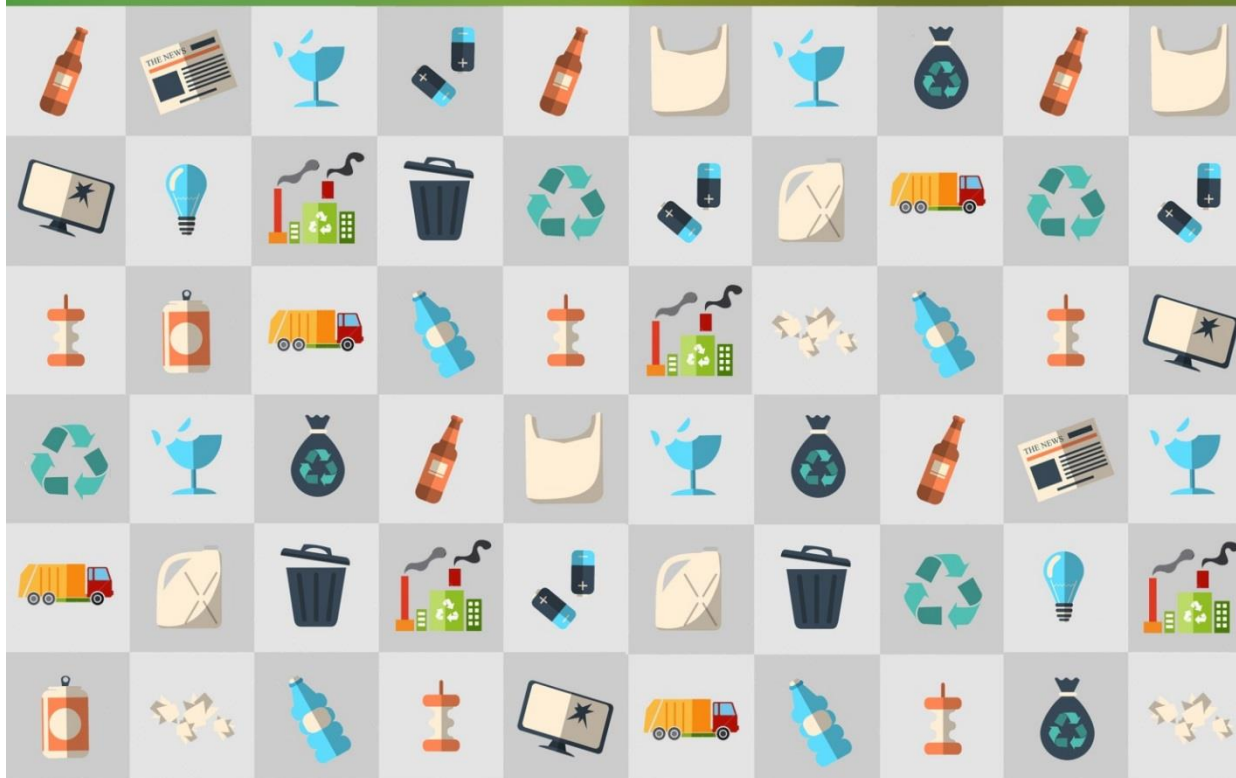




Wallonie

# PLAN WALLON

## DES DÉCHETS-RESSOURCES



# Liste des orientations stratégiques (OS)

## **Cahier 1 : Cadre**

### **Cahier 2 : Prévention**

- OS01 : Tendre vers une meilleure cohérence entre les niveaux de pouvoir*
- OS02 : Assurer la coordination régionale de la politique de prévention*
- OS03 : Renforcer le partenariat entre acteurs*
- OS04 : Promouvoir des modes de production et de distribution prévenant les déchets*
- OS05 : Promouvoir l'éco-consommation*
- OS06 : Renforcer le rôle d'exemple des autorités publiques et des établissements scolaires.....*
- OS07 : Etablir une liste d'actions prioritaires par flux de déchets*
- OS08 : Augmenter le taux de réutilisation des déchets*

### **Cahier 3 : Gestion des déchets ménagers**

- OS01 : Donner la priorité à l'utilisation des ressources en circuit fermé*
- OS02 : Viser l'efficacité et l'efficience des collectes sélectives*
- OS03 : Vers une tarification incitative de la gestion des déchets*
- OS04 : Développer les collectes sélectives en vue de la réutilisation*
- OS05 : Développer l'utilisation des lieux-cibles en matière de collectes sélectives*
- OS06 : Créer les conditions propices à l'émergence de nouvelles filières de recyclage*
- OS07 : Conforter la maîtrise publique de la collecte des déchets des ménages*
- OS08 : Assurer l'optimisation des obligations de reprise*
- OS09 : Veiller à la sécurité, aux conditions de travail des opérateurs et gérer les situations de crise*
- OS10 : Optimiser l'impact des filières de traitement dans une logique de développement durable*
- OS11 : Limiter les capacités de traitement aux stricts besoins de la gestion des déchets ménagers et encourager les synergies entre intercommunales*
- OS12 : Interdire la mise en CET des DIB recyclables et/ou combustibles à l'horizon 2020 .....*
- OS13 : Appliquer le principe de proximité et d'autosuffisance pour le traitement des déchets municipaux en mélange*

### **Cahier 4 : Gestion des déchets industriels**

- OS01 : Gérer les déchets comme des ressources*
- OS02 : Améliorer la collecte et l'exploitation des données*
- OS03 : Créer les marchés pour les matières circulaires*
- OS04 : Abandonner la mise en centre d'enfouissement technique*

*OS05 : Assurer un recyclage de haute qualité*

**Cahier 5 : Gestion de la propreté publique**

*OS01 : Gouvernance : orienter, coordonner, soutenir et évaluer les initiatives, construire une expertise*

*OS02 : Sensibilisation : sensibiliser les citoyens quant à leur rôle dans la préservation du cadre de vie*

*OS03 : Participation : susciter le développement d'une adhésion et d'une participation du citoyen dans le maintien de la propreté publique*

*OS04 : Répression : assurer un volet répressif suffisant pour briser l'impression d'impunité .....*

*OS05 : Infrastructures : prévoir l'infrastructure permettant aux citoyens d'adopter plus facilement un comportement de propreté*

*OS06 : Gestion de l'espace : adapter les lieux de vie collective et réduire les zones de non-droit*

*OS07 : Actions transversales : développer des projets reposant sur plusieurs axes de la propreté publique*